



Extraits :

Israël

Mécontentement Cellulaire : Le Rapport de Jérusalem :

Si les Israéliens ont un amour pour les téléphones cellulaires, ils sont aussi très préoccupés par la prolifération des antennes relais. Les craintes de risques sanitaires sérieux alimentent les batailles en cours, les discussions à la Knesset et les protestations explosives de voisinage.

Quand le soleil s'est levé ce 1^{er} Août 2004, il y avait un grand cylindre blanc géant placé sur l'immeuble au 141, rue Yehuda Halevy à Tel Aviv, directement en face de la terrasse du studio d'art de peinture de Moshé Michiaan. Il n'y était pas le jour avant. Durant la nuit des techniciens de l'opérateur Cellcom, qui avait signé un contrat de loyer lucratif avec le propriétaire du bâtiment, étaient venus installer un site de 10 antennes relais qu'ils avaient déguisé en tout autre chose, comme un bénin chauffe-eau solaire.

Depuis, Michiaan qui a 69 ans, ne peut plus peindre ses toiles de pastel de femmes élégantes. Il dit souffrir de maux de tête, d'insomnies et d'anémie. . . .

Au cours de ces dernières années et surtout depuis ces derniers mois avec l'augmentation d'intensité, il est notoire que les résidents intoxiqués par le téléphone cellulaire montrent un malaise croissant, même panique, sur le développement des infrastructures nécessaires pour soutenir les habitudes prises avec les mobiles. . . .

Les attentats ont aidé et poussé une convenance en une nécessité : à toute heure chacun veut être en contact. Aujourd'hui, 6,9 millions d'Israéliens possèdent 7 millions de téléphones cellulaires, avec un réseau de 6700 antennes relais. . . .

Parfois les antennes relais ressemblent aux antennes relais. Parfois elles sont maladroitement déguisées en arbres, ou ressemblent à des chauffe-eau solaire sur les toits.

Dans les villes ils sont généralement sur les toits des bâtiments privés ou publics, et les opérateurs payent un généreux loyer de plusieurs milliers de dollars par an aux propriétaires. . . .

Un projet national "Zonage 36", est en cours de discussion. On y trouve en outre : si un opérateur veut ériger un site d'antennes relais sur un toit, il doit notamment obtenir la permission du voisin, du conseil local de planification et d'une autorisation d'émettre un rayonnement du ministère de l'environnement. . . . De plus il faudrait l'obtention d'un permis de construire pour les opérateurs. Michiaan veut un nombre d'antennes diminué de trois quarts, il veut des normes de rayonnement diminuées d'un facteur de 4 au moins, et il veut aussi afin qu'aucun rayonnement excessif ne soit émis en augmentant les distances. Ces trois exigences durciraient la loi des antennes relais qui suit les diverses étapes de la législation à la Knesset. . . .

En outre, d'autres changements pourraient être faits au projet national 36 de Zonage qui forcerait les opérateurs à informer le public de la construction imminente d'une antenne et à fournir un forum pour des objections.

Mais le plus douloureux pour les opérateurs, le ministre veut également les rendre responsables de 80 pour cent de n'importe quelle baisse en valeurs de propriétés voisines. Les 20 pour cent restants viendraient du conseil local de planification qui a approuvé sa construction.

Pas étonnant que les opérateurs soient énergiquement opposés.

Dans tous les cas, cette loi proposée devant la Knesset avec toutes ces propositions rendrait le processus de la construction d'antennes relais plus transparent et obligerait les opérateurs à financer les recherches sur les effets de leur technologie sur la santé.

"Il est vrai que jusqu'ici personne n'a pu montrer qu'elles provoquent des effets délétères sur la santé" dit Shtern. "Mais personne n'a montré qu'elles n'en provoquent pas. Le fait que les gens paniquent est déjà un genre d'effet délétère nuisible, et de rendre le processus plus transparent aboutirait à un long chemin pour rassurer les personnes."

Tammy Gannot de Adam, avocat indique "ces téléphones ne sont pas une question de vie ou de mort. Vous pouvez vivre sans téléphone cellulaire 3G."

Moshe Michaan convient. "La situation est aujourd'hui mauvaise."

Les gens ne veulent plus que les antennes relais soient installées au milieu de la nuit, malgré que les opérateurs disent que c'est pour ne pas provoquer d'embouteillages avec les camions et les grues.

De même ils ne veulent plus découvrir le matin des antennes relais sur le toit de leur voisin.

Si pour certains le lien des effets délétères sur la santé des antennes relais est incertain, par contre les effets sur le prix de l'immobilier sont certains !

Selon Davyd Tal, d'une société immobilière de Jérusalem : une antenne relais tout près peut abaisser le loyer sur une maison d'environ un tiers. S'il y a une antenne sur le toit indique Tal, la maison ne pourra tout simplement être vendue. Moshé Michaan indique que les antennes relais de l'autre côté de la rue a conduit à une perte de valeur de son studio de 250.000 \$ à 180.000 \$, mais il a indiqué que dans la pratique son studio était maintenant invendable. . . .

Maintenant, à chaque installation d'une antenne relais dans un secteur urbain ce sont des oppositions verbales et des voisins fâchés. . . . En outre début juillet, les résidents de la ville arabe de Shfaram se sont ameutés quand les techniciens des opérateurs sont venus pour ériger une antenne relais, et la police a dû être appelé pour les dégager.

Les Israéliens sont fâchés par rapport aux lois qui favorisent les opérateurs en leur permettant d'ériger des antennes relais sans en informer le public, ou ne permettant aucune objection des citoyens. Ils sont aussi très remontés au sujet des effets de dépréciation que peuvent avoir les antennes relais sur la valeur de leur maison et surtout que personne ne soit légalement responsable de ce dommage. Les gens sont surtout inquiets de la future augmentation exponentielle du nombre d'antennes qui est attendu lors de l'introduction, maintenant en cours, de la technologie de troisième génération, connue sous le nom de 3G . . .

Un des seuls endroits en Israël sans téléphone cellulaire est la ville de Druze d'Usfiyeh, dans les collines de Carmel près de Haïfa.

Vers la fin des années 90, les résidents sont devenus convaincus que des taux élevés de cancer dans la ville - ils ont compté 200 cas sur 10.000 résidents - ont été reliés aux 73 antennes cellulaires à l'intérieur d'Usfiyeh. Suleiman Abu Ruken, un membre du conseil de ville, a tracé l'incidence du cancer dans la ville sur une carte, et a vu que plusieurs des zones ont été situées près des concentrations les plus élevées des antennes relais. L'opérateur, Abu Ruken indique que les opérateurs avaient mis pourtant très haut la plupart de ces antennes relais quand cela était nécessaire. Il rajoute, "nous avons essayé de nous débarrasser d'elles légalement," "mais nous avons vu que nous n'obtenions rien."

Le 14 Mars 2000, quand les techniciens de Cellcom sont arrivés pour ajouter une autre antenne, les résidents se sont ameutés et ont détruit toutes les antennes relais qu'ils pouvaient trouver dans la ville, en ont brûlées certaines d'entre elles, et les ont jetées au sol avec tous les câbles.

Après, les compagnies ont commencé à cacher les antennes sur des maisons en chauffe-eau . . .

"mais pour un bon nombre de gens, l'argent qu'offrait les opérateurs les tentait trop," dit d'Abu Ruken. La pression des voisins a forcé certains de ces résidents à renoncer à leurs antennes. La communauté a franchi une étape de plus ce printemps, quand les chefs religieux d'Usfiyeh ont publié une règle excommuniant n'importe qui ayant loué de l'espace pour une antenne relais. Après cette règle, trois antennes supplémentaires ont été situées et démantelées.

Abu Ruken suspecte toujours qu'il y ait encore installé illégalement caché dans la ville, et inconnu aux autorités - "les compagnies jurent qu'il n'y en a pas, mais je ne les crois pas," il dit.

Le ministère d'environnement, qui nie n'importe quel lien entre les antennes cellulaires et la maladie, a suggéré que le taux élevé de cancer dans Usfiyeh pourrait être lié à la pollution venant de l'industrie lourde de Haïfa. Le ministère de santé a également rejeté des réclamations d'Abu Ruken. Mais beaucoup d'Israéliens voient, comme le fait Abu Ruken, un lien entre le rayonnement émis par les antennes relais et une longue liste d'effets nocifs, des maux de tête et de l'insomnie au cancer.

Ils se trompent, si nous devons croire la première autorité du monde sur le rayonnement émis par les antennes relais, la Commission internationale pour la radioprotection Non-ionisante (ICNIRP),

qui conseille l'Organisation Mondiale de la Santé. La norme d'ICNIRP, mesurée en microwatts par centimètre carré, est 450 ; le rayonnement au-dessus de ce niveau commence à chauffer des tissus et peut causer des dommages à la santé. Les communications fédérales américaines ont une norme encore plus lâche, à 570 microwatts. Presque tous les rayonnements des antennes relais sont largement en dessous de ces niveaux. Le ministère israélien de l'environnement approuve les antennes relais qui émettent un rayonnement seulement jusqu'à 45 microwatts par centimètre carré, une dixième du rayonnement permis par la norme d'ICNIRP. Cette mesure est effectuée à l'antenne relais ; le rayonnement diminuant avec la distance.

Les discussions scientifiques sur les dommages à la santé provoqués par des antennes relais sont "féroces", avec ICNIRP et ses alliés accusés de colporter une science corrompue payée par les compagnies de téléphone de cellulaires, et les adversaires aux téléphones cellulaires d'avoir une recherche d'amateur et de semer une panique inutile. . . .

Pourtant la norme Israélienne est largement en dessous . . .

Mais les critiques de cette approche "chargent" les irradiations émises par les antennes relais de toutes sortes d'autres dommages, y compris des ondes cérébrales de brouillage, des changements d'ADN, des gènes encourageants le cancer et affaiblir les gènes qui combattent la maladie.

Le partisan israélien le plus médiatique est Dr. Zamir Shalita, un microbiologiste retraité qui a passé 30 ans au service biologique de recherches de Nes Tziona du gouvernement.

(Les sources étrangères ont signalé que ce service en Israël développe les armes biologiques et les contre-mesures.)

Les "études ont montré que même à 5 microwatts ce genre de rayonnement endommage," dit Shalita. . . .

Weinberger, chef de département de physique de JCT's, explique, les fréquences des téléphones cellulaires "provoquent des dégâts avec les propres fréquences du cerveau." Bien que les antennes relais soient plus lointaines des personnes que les téléphones cellulaires", "elles annoncent les mêmes effets et causent les mêmes genres de dommages.

C'est une vraie menace."

.